



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CM-06(02)

Intervention lorsque des changements non autorisés sont apportés

Juill. 2026



Gestion sécurisée des configurations système

Configuration Management

CM-06(02) – Intervention lorsque des changements non autorisés sont apportés (-F-) (Obligatoire)

Énoncés :

Prendre les mesures suivantes pour intervenir lorsque des changements non autorisés sont apportés aux [\[Affectation : paramètres de configuration définis par l'organisation\]](#) : [\[Affectation : actions définies par l'organisation\]](#).

Paramètres :

Spécifique aux appareils mobiles : - paramètres de configuration permettant de débrider (jailbreak/root) les appareils mobiles (minimalement); les applications donnant accès aux données de l'organisme public doivent être immédiatement verrouillées ou supprimées de l'appareil

Responsable : OP

Date limite de mise en oeuvre : 2024-06-14

Discussion :

Les interventions en cas de changement non autorisé des paramètres de configuration comprennent le signalement au personnel désigné par l'organisation, la restauration des paramètres de configuration établis ou, dans des cas extrêmes, l'interruption du traitement du système en cause.